

# Rapport financier de l'association « Les Chemins en Somme » Exercice du 1/09/2022 au 31/08/2023



## Rappel (extrait des statuts)

Le(a) Trésorier(e) est chargé(e) de tenir ou faire tenir sous son contrôle la comptabilité de l'association et les archives. Il(elle) effectue tous paiements et reçoit sous la surveillance du Président, toutes sommes dues à l'association. Il(elle) ne peut aliéner les valeurs constituant le fonds de réserve qu'avec l'autorisation du Comité de Direction. Il(elle) tient une comptabilité régulière de toutes les opérations qu'il(elle) effectue et rend compte au comité de direction et à l'Assemblée Générale annuelle qui approuve sa gestion.

....

Elle (l'assemblée générale) approuve les comptes de l'exercice clos, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour.

....

Il est tenu une comptabilité complète de toutes les recettes et de toutes les dépenses. L'exercice va du 1er septembre au 31 août. Il ne peut excéder douze mois.

Les dépenses sont ordonnancées par le Président.

Le comité de direction doit adopter le budget prévisionnel annuel avant le début de l'exercice suivant.

# Rappel

Les associations de petite taille n'ayant peu de mouvements financiers et n'ayant pas de salariés, peuvent se contenter de tenir d'une **comptabilité de trésorerie** (dite « à partie simple ») du type recettes-dépenses.

La méthode comptable repose sur l'enregistrement d'opération d'encaissements (recettes : les rentrées d'argent) et de décaissements (dépenses : les sorties d'argent) en suivant son relevé bancaire et éventuellement son livre de caisse sur un tableur ou un cahier.

Chaque enregistrement est justifié par une pièce comptable ou est reporté le numéro de l'opération.

Une pièce comptable est un document justificatif des opérations de dépenses et de recettes.

## **Exemples de pièces comptables :**

- factures ou tickets de caisse reçus par ses fournisseurs
- factures émises par l'association pour ses clients,
- notifications de subvention,
- reçu de cotisation
- etc.

## Sommaire de la présentation

➤ Présentation du compte de résultat de l'exercice 2022 / 2023,

Les fiches de recette et de dépenses sont consultables lors de la présente assemblée générale

➤ Présentation des budgets prévisionnels 2023 / 2024,

➤ Présentation des tarifs 2023 / 2024

Compte de résultat de l'association  
« Les Chemins en Somme »  
Exercice du 1/09/2022 au  
31/08/2023



## Rappel du contexte

Suite au décès de M. PORET, Président de l'association, le 13/09/2022, un nouveau bureau a été élu le 27 octobre 2022 lors de l'assemblée générale mixte. Le suivi des comptes a donc été repris à cette date par le nouveau trésorier à partir des éléments disponibles. Les difficultés à retrouver les éléments financiers des exercices 2021-2022 et 2022-2023 ont un impact sur le bilan des différentes opérations se déroulant sur les exercices 2021-2022 et 2022-2023 (la mention « estimé(es) » sera donc utilisée si nécessaire). De même la mention « provisoire » sera utilisée pour les manifestations en cours.





# Compte de résultat exercice 2022 / 2023





# Recettes hors « manifestations » sur l'exercice 2022 / 2023



Cotisations = 9030 €

177 licenciés + 15 adhérents rando douce + abonnement magazine

Subventions =

Amiens Métropole ( fonctionnement ) = 800 €

Amiens Métropole ( Amiens Lumières ) = 800 €

Conseil Départemental ( Fonctionnement ) = 431 €

Conseil Départemental ( Les foulées samariennes ) = 800 €

Dreuil lés Amiens ( fête des associations ) = 150 €

Sponsor = 250 €

Autres ( intérêts sur livret ) = 119,17 €



# Dépenses hors « manifestations » sur l'exercice 2022 / 2023



Achat de matériel = 119 €

Fournitures administratives = 139.43 €

Assurance = 836.79 €

Frais de déplacement = 723.64 €

Entretien véhicule = 40 €

Frais postaux et télécommunications = 213.20 €

Service bancaire = 227.69 €

Affiliation et cotisations FFRP = 5140.40 €

Dépenses exceptionnelles et autres = 1227.99 €



# Compte résultat des « manifestations » (recettes / dépenses) sur l'exercice 2022 / 2023



## Classement des manifestations

Manifestation de type 1 : Manifestations en « local » sans nuitée tels que repas, AG, réunions , traversée Baie de Somme, sorties longe côte, 20 ans du club, ..

Manifestation de type 2 : Séjours de randonnées avec nuitée(s) tels que Port Bail, Doucy, Ayamonté,..

Manifestation de type 3 : Manifestations, à but lucratif, exonérées de TVA (**6 maxi et sous condition d'éligibilité**) tels que Amiens Lumières , Foulées Samarienne, loto , loterie , participation à l'organisation de la Jules verne, .. participants au financement de l'association



Recettes manifestations  
de type 1 = 5061.86 €

Recettes manifestations  
de type 2 = 93609.10 €

Recettes manifestations  
de type 3 = 16582.00 €

Dépenses manifestations  
de type 1 = 5819.92 €

Dépenses manifestations  
de type 2 = 93139.68 €

Dépenses manifestations  
de type 3 = 9951.77 €

Résultat sur l'exercice 2022 / 2023 = + 6341,59€

## Compte de résultat exercice 2022 / 2023

Dépenses		Recettes	
<b>Charges d'exploitation</b>			
Achât de matériel	119,00 €	Cotisations	9 030,00 €
Fournitures administratives	139,43 €		
Location d'installations	0,00 €	recettes manifestations type 1	5 061,86 €
		recettes manifestations type 2	93 609,10 €
Assurance	836,79 €	recettes manifestations type 3	16 582,00 €
		Subventions	
Publicité, publications	0,00 €	Etat	
Frais de déplacement	723,64 €	FNDS	
Entretien véhicule	40,00 €	Amiens Métropole	1 600,00 €
Hébergement, restauration	0,00 €	Conseil Départemental	1 231,00 €
Frais postaux et de télécommunication	213,20 €	Dreuil Lès Amiens	150,00 €
Service bancaires et assimilé	227,69 €		
Affiliation et cotisations fédérales	5 140,40 €	Sponsors	250,00 €
Frais ,,,	0,00 €	Autres, préciser:	119,17 €
Autres, provision achat gros électroménager, dépenses exceptionnelles	1 227,99 €		
Dépenses manifestations type 1	5 819,92 €		
Dépenses manifestations type 2	93 139,68 €		
Dépenses manifestations type 3	9 951,77 €		
<b>Charges de personnels</b>			
Salaires et traitements	0,00 €		
Charges sociales	0,00 €		
Frais de formation	0,00 €		
<b>Impôts et taxes</b>	<b>0,00 €</b>		
<b>Total des dépenses</b>	<b>117 579,51 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>127 633,13 €</b>



## Résolution :

**Approbation du compte de résultat de l'association « LES CHEMINS EN SOMME » de l'exercice clos le 31 août 2023**

Vote à main levée:

Vote contre : 0

Abstentions: 0

Vote pour : unanimité des participants et représentés

La résolution est adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.



# Budgets prévisionnels 2023 / 2024



## Budget prévisionnel 2023 / 2024 Amiens Lumières 2023

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
<b>60 - Achats</b>		<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	<b>4 800,00 €</b>
Prestations de services		<b>73 - Dotations et produits de tarification</b>	
Achats matières et fournitures	<b>4 800,00 €</b>	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	
Autres fournitures		Subvention Etat	
<b>61 - Services extérieurs</b>		Subvention Région	
Locations	<b>1 000,00 €</b>	Subvention Département	
Entretien et réparation		Amiens Métropole	<b>1 000,00 €</b>
Assurance		Subvention Commune(s)	
Documentation		Organismes sociaux	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		Fonds européens	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		L'agence de services et de paiement (ex CNASEA-emplois aidés)	
Publicité, publication		Autres établissements publics	
Déplacements, missions		Aides privées	
Services bancaires, autres		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
Divers (dont cotisations)		Autres produits de gestion courante (hors cotisations)	
<b>63 - Impôts et taxes</b>		Cotisations, dons manuels ou legs	
Impôts et taxes sur rémunération		<b>76 - Produits financiers</b>	
Autres impôts et taxes		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>64 - Charges de personnel</b>		<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	
Rémunération des personnels			
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>			
<b>66 - Charges financières</b>			
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>			
<b>68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements</b>			
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
860-Secours en nature		870-Bénévolat	<b>3 000,00 €</b>
861-Mise à disposition gratuite de biens et services		871-Prestations en nature	
862-Prestations		875-Dons en nature	
864-Personnel bénévole	<b>3 000,00 €</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>8 800,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>8 800,00 €</b>

## Budget prévisionnel 2023 / 2024 Foulées Samariennes 2024

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
<b>60 - Achats</b>			<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>		<b>5 000,00 €</b>
Prestations de services			<b>73 - Dotations et produits de tarification</b>		
Achats matières et fournitures		<b>5 000,00 €</b>	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>		
Autres fournitures			Subvention Etat		
<b>61 - Services extérieurs</b>			Subvention Région		
Locations		<b>1 000,00 €</b>	Subvention Département		
Entretien et réparation			Amiens Métropole		<b>1 000,00 €</b>
Assurance			Subvention Commune(s)		
Documentation			Organismes sociaux		
<b>62 - Autres services extérieurs</b>			Fonds européens		
Rémunérations intermédiaires et honoraires			L'agence de services et de paiement (ex CNASEA-emplois aidés)		
Publicité, publication			Autres établissements publics		
Déplacements, missions			Aides privées		
Services bancaires, autres			<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>		
Divers (dont cotisations)			Autres produits de gestion courante (hors cotisations)		
<b>63 - Impôts et taxes</b>			Cotisations, dons manuels ou legs		
Impôts et taxes sur rémunération			<b>76 - Produits financiers</b>		
Autres impôts et taxes			<b>77 - Produits exceptionnels</b>		
<b>64 - Charges de personnel</b>			<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>		
Rémunération des personnels					
Charges sociales					
Autres charges de personnel					
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>					
<b>66 - Charges financières</b>					
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>					
<b>68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements</b>					
Excédent prévisionnel (bénéfice)			Insuffisance prévisionnelle (déficit)		
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>			<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>		
860-Secours en nature			870-Bénévolat		<b>3 000,00 €</b>
861-Mise à disposition gratuite de biens et services			871-Prestations en nature		
862-Prestations			875-Dons en nature		
864-Personnel bénévole		<b>3 000,00 €</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>9 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>9 000,00 €</b>

## Budget prévisionnel 2023 / 2024 Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
<b>Charges d'exploitation</b>			
Achât de matériel	500,00 €	Cotisations	8 000,00 €
Fournitures administratives	150,00 €	recettes manifestations type 1	4 000,00 €
Location d'installations	0,00 €	recettes manifestations type 2	86 000,00 €
Assurance	850,00 €	recettes manifestations type 3	14 000,00 €
Publicité, publications	0,00 €	Subventions	
Frais de déplacement	1 000,00 €	Etat	
Entretien véhicule	500,00 €	FNDS	
Hébergement, restauration	0,00 €	Amiens Métropole	1 000,00 €
Frais postaux et de télécommunication	200,00 €	Conseil Départemental	750,00 €
Service bancaires et assimilé	250,00 €	Dreuil Lès Amiens	0,00 €
Affiliation et cotisations fédérales	5 000,00 €	Sponsors	0,00 €
Frais ,,,	0,00 €	Autres, préciser:	120,00 €
Autres, dépenses exceptionnelles	750,00 €		
Dépenses manifestations type 1	6 670,00 €		
Dépenses manifestations type 2	90 000,00 €		
Dépenses manifestations type 3	8 000,00 €		
<b>Charges de personnels</b>			
Salaires et traitements	0,00 €		
Charges sociales	0,00 €		
Frais de formation	0,00 €		
<b>Impôts et taxes</b>	0,00 €		
<b>Total des dépenses</b>	<b>113 870,00 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>113 870,00 €</b>

## Tarif adhésions 2023 / 2024

**IRA Licence FFRandonnée individuelle RC\*& AC\*\* avec  
Cotisation annuelle FFRandonnée et Adhésion L.C.S >> 55 €**

**FRA Licence FFRandonnée familiale RC\*& AC\*\* avec  
Cotisation annuelle FFRandonnée et Adhésion L.C.S >> 90 €**

**Adhésion interne "Rando-Douce " Marches adaptées aux  
conditions physiques de chacun Les Chemins en Somme  
Adhésion Individuelle >> 25 €  
Adhésion Familiale >> 35 €**

**Adhésion interne licencié(e) autre club affilié FFRandonnée  
Adhésion Individuelle >> 30 €  
Adhésion Familiale >> 50 €**



# Merci de votre attention

